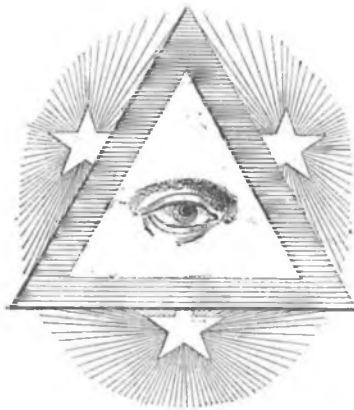


BANQUET



# SOMMAIRE

---

**Avertissement.**

**Dispositions.**

**Vocabulaire.**

**RITUEL DE BANQUET.**

OUVERTURE DES TRAVAUX.

SANTÉS.

CLÔTURE DES TRAVAUX.

---

## AVERTISSEMENT

---

Il est de tradition, il est encore de règle dans diverses agrégations maçonniques, que les loges aient deux banquets par an, aux deux solstices, c'est-à-dire vers le 21 décembre et le 21 juin. Les banquets ainsi fixés, et assujettis à des formes rigoureusement déterminées, se rattachent aux révolutions de notre planète et ont un caractère cultuel.

Bien que l'obligation des banquets solsticiaux eût été maintenue par une disposition formelle des Statuts et Règlements généraux du Grand Orient en vigueur jusqu'en 1885, beaucoup de loges de la Fédération avaient cessé de s'y astreindre, les unes célébrant un seul banquet par an, d'autres n'en célébrant même point. L'époque solsticiale n'était observée, la plupart du temps, que d'une manière plus ou moins approximative. D'autre part, l'usage s'est introduit, dans certaines loges, de remplacer les fêtes réglementaires par des fêtes où sont admises les familles des FF. . .

Par son Règlement général voté et promulgué en 1885, le Grand Orient a transformé l'ancienne obligation. Depuis lors, la règle est que « les ateliers sont tenus d'avoir « un banquet d'Ordre ou une agape par an. » Ce que la loi organique prescrit ainsi, c'est que chaque groupe de la Fédération ait, chaque année, au moins une réunion fraternelle où l'on prenne un repas en commun et où l'on soit entre francs-maçons. Si cette réunion se fait avec toutes les formes, si l'on y travaille maçonniquement, c'est un banquet d'Ordre : s'il en est différemment, c'est une agape.

En règle générale, les banquets d'Ordre doivent avoir lieu dans les locaux maçonniques. Ils peuvent cependant être célébrés dans d'autres locaux, en vertu d'autorisations spéciales du Conseil de l'Ordre. Dans ce cas, le local doit être disposé de telle sorte que l'on puisse y être véritablement à couvert, c'est-à-dire que personne du dehors ne puisse voir ou entendre ce qui se passe dans la salle du banquet lorsque les trav. . . y sont ouverts. — Il est plus sûr, lorsqu'on ne peut pas célébrer le banquet dans le local maçonnique, à cause du manque d'espace ou pour tout autre motif, d'avoir

une agape, pour laquelle il n'est pas besoin de demander l'autorisation du Conseil de l'Ordre.

Les santés prescrites par le Règlement général sont de règle aussi bien dans les agapes que dans les banquets d'Ordre, mais ne doivent pas être portées avec le même cérémonial.

Les loges ne doivent pas perdre de vue que la prescription de la loi organique fixe simplement un minimum : il leur est loisible de célébrer plus d'un banquet ou d'une agape dans une même année. — Quant à celles qui ont des banquets de famille, elles doivent comprendre qu'il importe d'avoir, au moins une fois par an, un repas fraternel qui soit purement maçonnique.

Dans les agapes et les banquets de famille, les FF. :. peuvent être décorés de leurs insignes. Il est bon que, dans ces réunions, le Vén. :. et les deux Surv. :. se servent de leurs maillets pour faire régner l'ordre et réclamer l'attention. Mais il n'y faut faire aucun usage du rituel, qui est réservé aux seuls banquets d'Ordre.

## DISPOSITIONS

---

La table doit être disposée en fer à cheval. — Si le nombre des convives l'exige, on met une ou plusieurs tables longitudinales dans l'intérieur du fer à cheval.

Le cintre de la table est à l'Orient : les deux extrémités sont à l'Occident.

Le Vén. : est au sommet de la table, en dehors du fer à cheval. A la droite et à la gauche du Vén. : doivent être placés les principaux visiteurs, à commencer par les dignitaires du Grand Orient.

Les deux Surv. : sont aux deux extrémités du fer à cheval.

L'Orat. : se place en tête de la colonne du Midi, ayant à sa gauche le Trésor. : Le Secrét. : se place en tête de la colonne du Nord, ayant à sa droite l'Hosp. :

A l'intérieur, en face du Vén. :, sont les MM. : des Cérém. : et les MM. : des Banquets.

Tous les autres FF. : se placent indistinctement.

L'intérieur ne peut être occupé que lorsqu'il ne reste plus de place à l'extérieur ; et les FF. : qui y sont placés ne se lèvent qu'à la dernière santé.

Autant que possible, il est bon que la table soit ornée de fleurs, et qu'il y en ait au moins une pour chaque convive.

Il est bon qu'un liséré bleu ou rouge, placé sur le voile, marque l'alignement des armes.

---

## VOCABULAIRE

---

NAPPE	<i>Voile</i>	ALIMENTS	<i>Matériaux</i>
SERVIETTE	<i>Drapeau</i>	PAIN	<i>Pierre brute</i>
PLAT	<i>Plateau</i>	EAU	<i>Poudre faible</i>
ASSIETTE	<i>Tuile</i>	VIN	<i>Poudre forte</i>
CUILLÈRE	<i>Truelle</i>	CIDRE	} <i>Poudre jaune</i>
FOURCHETTE	<i>Pioche</i>	ou	
COUTEAU	<i>Glaive</i>	BIÈRE	} <i>Poudre fulminante</i>
BOUTEILLE	} <i>Barrique</i>	LIQUEUR	
ou		SEL	<i>Sable blanc</i>
CARAFE		POIVRE	<i>Sable jaune</i>
VERRE	<i>Arme, Canon</i>		
LUMIÈRES	<i>Étoiles</i>		
	MANGER	} <i>Mastiquer</i> <i>Démolir les matériaux</i>	
	BOIRE		<i>Faire feu</i>

---

# RITUEL DE BANQUET

En loge de table, on travaille toujours au grade d'App.°.

Il n'y est pas lu de procès-verbal. — Le Secrét.° prend des notes pour dresser ensuite un tracé constatant l'accomplissement des trav.°, la présence des députations et des principaux visiteurs, les allocutions et les incidents notables. Ce tracé est lu à la plus prochaine tenue.

Tout F.° qui désire se faire entendre lorsque le moment est venu, doit demander la parole suivant l'usage. Les morceaux d'arch.° dressés par écrit doivent être préalablement communiqués au Vén.°; et il convient que connaissance lui soit donnée des sujets d'allocution ou de chant.

Quand un F.° commet une faute pendant le Banquet, par exemple si un officier en fonction s'éloigne de son poste sans s'être fait remplacer, le Vén.° peut lui infliger, comme pénalité, de faire feu avec un canon chargé de poudre faible.

## OUVERTURE DES TRAVAUX

La table étant servie, les FF.° en place et revêtus de leurs insignes, le Vén.° donne aux serviteurs l'ordre de sortir.

— Cet ordre étant exécuté,

LE VÉN.° *frappe un coup* —●— *qui est répété par le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>e</sup> Surv.°.*

— Puis il dit :

F.° premier Surv.°, êtes-vous [franc-maçon ?

LE 1<sup>er</sup> SURV.°.

Mes FF.° me reconnaissent pour tel.

LE VÉN.°.

F.° second Surv.°, quel âge avez-vous ?

LE 2<sup>e</sup> SURV. :

Trois ans.

LE VÉN. :

F. : premier Surv. :, quel est le premier devoir d'un Surv. : en loge de table ?

LE 1<sup>er</sup> SURV. :

C'est de s'assurer si l'on peut travailler à couvert.

LE VÉN. :

Veillez vous en faire assurer par le F. : Couvr. :

Sur un signe du 1<sup>er</sup> Surv. :, le Couvr. : ouvre la porte de la salle, s'assure que personne ne peut écouter derrière, la referme à clef, et remet la clef au 1<sup>er</sup> Surv. :.

LE 1<sup>er</sup> SURV. :

Vén. : M. :, nous pouvons travailler à couvert.

LE VÉN. :

F. : second Surv. :, quel est le second devoir d'un Surv. : en loge de table ?

LE 2<sup>e</sup> SURV. :

Vén. : M. :, c'est de s'assurer si tous les convives ont le droit de prendre part aux trav. :

LE VÉN. :

Veillez vous assurer, F. : premier et F. : second Surv. :, chacun en ce qui vous concerne.

Et vous tous, mes FF. :, à l'ordre de table.

Les FF. : exécutent ce commandement sans se lever, en mettant la main droite à l'ordre d'App. :, et en plaçant la main gauche à plat sur la table, les quatre doigts allongés en avant et serrés, le pouce en équerre le long du bord.

Chaque Surv. :, sans quitter sa place, inspecte du regard sa colonne.



LE 2<sup>e</sup>, puis LE 1<sup>er</sup> SURV. :

Les FF. : de la colonne du..... ont le droit de prendre part aux trav. :

Le VÉN. :

Il en est de même à l'Orient.

— Après une légère pause,

F. : premier Surv. :, pourquoi sommes-nous rassemblés ?

LE 1<sup>er</sup> SURV. :

Pour fêter la fraternité et pour resserrer le lien qui nous unit.

LE VÉN. :

F. : second Surv. :, quel est le lien qui nous unit ?

LE 2<sup>e</sup> SURV. :

Celui de la solidarité.

LE VÉN. :

Puisqu'il en est ainsi, F. : premier et F. : second Surv. :, annoncez aux FF. : de vos colonnes que les trav. : vont prendre force et vigueur. Vous m'aidez ensuite à les ouvrir.

LE 1<sup>er</sup>, puis LE 2<sup>e</sup> SURV. :

FF. : de la colonne du....., les trav. : vont prendre force et vigueur.

LE VÉN. :, LE 1<sup>er</sup>, puis LE 2<sup>e</sup> SURV. :



LE VÉN. :

Les trav. : sont ouverts.

Il n'est plus nécessaire d'être à l'ordre, mes FF.:

La parole est au F.: Orat.:

L'Orat.: prononce une brève allocution en rapport avec la circonstance.

Le VÉN.:

Mes FF.:, à mon coup de maillet, les trav.: vont être suspendus et nous nous livrerons à la mastication ———●

Le 1<sup>er</sup> Surv.: remet la clef au Couvr.:. Celui-ci ouvre la porte et fait rentrer les serviteurs.

### SANTÉS

Les santés réglementaires ont lieu lorsque le Vén.: le juge à propos, ordinairement après le premier service.

En les faisant après le premier service, on réserve entièrement le dessert pour les santés non réglementaires, morceaux d'arch.:, allocutions et chants.

LE VÉN.: frappe un coup —●— que répètent le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>e</sup> Surv.:

Chacun fait silence; — les serviteurs sortent; — le Couvr.:, armé de son glaive d'officier, garde la porte.

LE VÉN.:

Mes FF.:, à l'ordre de table.

F.: premier et F.: second Surv.:, annoncez aux FF.: de vos colonnes que les trav.:, qui étaient suspendus, reprennent force et vigueur.

L'annonce est portée par les deux Surv.:

#### 1<sup>re</sup> Santé

LE VÉN.:

F.: premier et F.: second Surv.:, invitez les FF.: qui sont sous votre commandement à se disposer à charger et à aligner.

LE 1<sup>er</sup>, puis LE 2<sup>e</sup> SURV. :

FF. : de la colonne du.... disposez-vous à charger et aligner.

LE VÉN. : frappe un coup —●— et dit :

Mes FF. :, je vous invite à charger et aligner pour une santé que je vais avoir la fav. : de proposer.

Chargeons et alignons.

LE 1<sup>er</sup>, puis LE 2<sup>e</sup> SURV. :

Chargeons et alignons.

Ce n'est que dès cet instant que l'on doit toucher aux barriques. Chacun se verse à boire comme il lui plaît. Les armes sont mises en ligne.

LE VÉN. :

F. : premier et F. : second SURV. :, tout est-il chargé et aligné sur vos colonnes ?

LE 2<sup>e</sup> SURV. :

Tout est chargé et aligné sur la colonne du Nord.

LE 1<sup>er</sup> SURV. :

Il en est de même sur celle du Midi.

LE VÉN. :

Il en est de même à l'Orient.

Il frappe un coup —●—.

Debout, mes FF. :, glaive en main et à l'ordre.

Tous les FF. : assis autour du fer à cheval se lèvent, — mettent le drapeau sur l'épaule gauche, — prennent leur glaive de la main droite, — le font passer dans la main gauche, — et mettent la main droite à l'ordre.

Les FF. : placés dans l'intérieur du fer à cheval restent assis et se mettent à l'ordre de table.

Mes FF. . ., la santé que j'ai la fav. . . de vous proposer est celle de la République française.

Si la Loge est en pays étranger, la première santé peut être portée à la prospérité de la patrie.

— Quand le Vén. . . a développé comme il convient la première santé, il dit :

Attention, mes FF. . .

La main droite aux armes.

Haut les armes.

*1<sup>er</sup> feu.* — Au peuple, à qui appartient la souveraineté!

*2<sup>e</sup> feu.* — A la représentation nationale : aux pouvoirs établis par la constitution!

*3<sup>e</sup> feu.* — A la gloire et à la prospérité de la France!

Les armes au repos, en trois temps, — 1, 2, 3 — 1, 2, 3 — 1, 2, 3.

Les armes doivent être mises au repos simultanément, de manière qu'on n'entende qu'un coup.

Le glaive dans la main droite.

Salut du glaive.

Le glaive au repos et sans bruit

A moi, mes FF. . ., par le signe, la batterie et l'acclamation.

— Après l'acclamation :

Vive la République!

Mes FF. . ., reprenez place.

## 2<sup>e</sup> Santé.

LE VÉN. . . *procède et fait procéder comme pour la première, jusqu'au moment de la déclarer.*

Mes FF. . ., la santé que j'ai la faveur de vous proposer est celle du Grand Orient de France, ainsi que des At. . . de la Fédération. Nous y

joindrons celle des autres puissances maçonniques avec lesquelles le Grand Orient de France entretient des relations.

Le Vén.·. développe la santé.  
Cérémonial déjà indiqué.

1<sup>er</sup> feu. — Au Grand Orient de France!

2<sup>e</sup> feu. — Aux At.·. de la Fédération, spécialement à nos SS.·. loges affiliées!

3<sup>e</sup> feu. — Aux puissances maçonniques en relations d'amitié avec le G.·. O.·. de France!

Cérémonial déjà indiqué.

S'il y a des FF.·. ayant qualité pour répondre à cette santé, comme des dignitaires du G.·. O.·. de France ou d'autres puissances Maç.·., ces FF.·. ont dû ne pas la tirer eux-mêmes. Quand le cérémonial est fini, un ou deux d'entre eux remercient, après avoir demandé la parole au Vén.·., pendant que les assistants se tiennent à l'ordre de table. Puis ils applaudissent avec l'aide des MM.·. des Cérém.·.

### 3<sup>e</sup> Santé

LE 1<sup>er</sup> SURV.·. *frappe un coup* —●— *et dit :*

Vén.·. M.·., je vous demande la parole.

LE VÉN.·.

Vous avez la parole, mon F.·.

LE 1<sup>er</sup> SURV.·.

Vén.·. M.·., je vous prie de faire charger et aligner pour une santé que j'aurai la fav.·. de proposer.

Le Vén.·. invite l'Orat.·. et le 2<sup>e</sup> Surv.·. à faire charger et aligner les canons de l'Orient et de la colonne du Nord.

— Après que ces deux officiers l'ont informé que tout est réglé,

LE VÉN.·.

F.·. premier Surv.·., tout est chargé et aligné.

Quelle est la santé que vous désirez proposer?

LE 1<sup>er</sup> SURV. :

C'est la vôtre, Vén. : M. :

F. : Orat. : et F. : second Surv. :, veuillez vous joindre à moi, avec les FF. : de l'Orient et de la colonne du Nord.

Debout, mes FF. :.. glaive en main et à l'ordre.

Ce commandement étant exécuté par les FF. : rangés autour du fer à cheval, — moins le Vén. : qui reste assis et à l'ordre de table, — le 1<sup>er</sup> Surv. : développe la santé.

Puis, avec le cérémonial déjà indiqué, il fait tirer les trois feux :

1<sup>er</sup> feu. — A notre cher Vén. : !

2<sup>e</sup> feu. — A sa famille !

3<sup>e</sup> feu. — A la prospérité de notre At. : !

Ensuite, cérémonial déjà indiqué.

Les FF. : ayant repris place et s'étant mis à l'ordre de table, le Vén. : se lève, remercie et tire la triple batterie avec l'aide des MM. : des Cérém. :

4<sup>e</sup> Santé

Cette santé est portée par le Vén. : aux officiers de la Loge, à tous ses membres et aux FF. : visiteurs.

Il procède et fait procéder comme pour la première et la seconde santé.

1<sup>er</sup> feu. — Aux FF. : Surv. : et aux autres officiers de ce Resp. : At. : !

2<sup>e</sup> feu. — A tous les membres de la Loge, spécialement aux FF. : nouvellement admis !

3<sup>e</sup> feu. — A nos bons FF. : visiteurs !

Après le cérémonial, l'Orat. : remercie et tire la batterie avec l'aide des MM. des Cérém. :

5<sup>e</sup> Santé

Selon ce qui paraît au Vén. : convenir le mieux aux convives ou à la facilité du service, cette dernière santé réglementaire est renvoyée à la fin du repas ou a lieu à la suite de la quatrième.

Dans le premier cas, le Vén. : suspend les trav. : par un coup de maillet après la qua-

trième santé ; puis, le moment venu, il les rouvre, aussi par un coup de maillet, pour la cinquième.

Le Vén. :. avise à ce que le F. :. servant de l'At. :. prenne place à table pour cette santé, s'il n'y est déjà.

Il procède et fait procéder comme pour les 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> santé.

— Après qu'on a chargé et aligné,

LE VÉN. :. *frappe un coup* —●— *et dit :*

Debout, mes F. :., formons tous la chaîne d'union, et mettons-nous à l'ordre.

Tous les FF. :. se lèvent, aussi bien ceux placés à l'intérieur du fer à cheval que ceux de l'extérieur.

Pour former la chaîne, chacun donne les bouts de son drapeau à ses voisins de droite et de gauche, qui les prennent de la main gauche en quittant les leurs, — et prend lui-même, de sa main gauche, les bouts qui lui sont pareillement donnés. — Cela fait, on met la main droite à l'ordre d'App. :.

Mes FF. :., la santé que j'ai maintenant la fav. :. de vous proposer est celle de tous les francs-maçons, heureux ou malheureux, existant sur la surface du globe.

Après cette annonce, le Vén. :., selon qu'il le juge à propos, développe la santé ou fait passer à droite et à gauche un mot d'amitié que l'on se transmet avec le baiser fraternel.

Après les commandements voulus, le Vén. :. porte ainsi la santé :

*Feu unique.* — A tous les francs-maçons de la terre, mais surtout à nos FF. :. malheureux !

Cérémonial déjà indiqué.

On ne répond pas à la dernière santé.

## CLOTURE DES TRAVAUX

Dès qu'a pris fin le cérémonial de la cinquième santé, le Vén. :. ordonne la circulation du tronc de la V. :., et en déclare le produit dont il fait prendre note par le Secrét. :.

— Cela fait,

LE VÉN.:. *frappe un coup,* ————— ● ————— *que répètent le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>e</sup> Surv.:.*

— Puis il dit :

Mes FF.:., veuillez vous mettre à l'ordre de table.

— Après une légère pause,

F.: premier Surv.:., quel est pour les francs-maçons le salaire de leurs trav.:. de table ?

LE 1<sup>er</sup> SURV.:.

Un double bénéfice.

LE PRÉS.:.

F.: second Surv.:., quel bénéfice avons-nous obtenu aujourd'hui ?

LE 2<sup>e</sup> SURV.:.

Le contentement et l'espérance.:.

LE VÉN.:.

Puisqu'il en est ainsi, F.: premier et F.: second Surv.:., annoncez aux FF.: de vos colonnes que les trav.:. vont être clos. Vous m'aidez ensuite à les fermer.

LE 1<sup>er</sup>, *puis* LE 2<sup>e</sup> SURV.:.

FF.: de la colonne du . . . . . les trav.:. vont être clos.

LE VÉN.:., LE 1<sup>er</sup>, *puis* LE 2<sup>e</sup> SURV.:.



LE VÉN.:.

Les trav.:. sont fermés, mes FF.:.

Espérons et persévérons.

